

Information du Département

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – BP 94109

44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00

loire-atlantique.fr

Loire
Atlantique

Mise à 2X2 voies de la déviation de Port-Saint-Père

Fermeture de nuit de la RD 751 du 17 au 28 janvier

Le Département de Loire-Atlantique conduit le projet de doublement de la déviation de Port-Saint-Père, partie intégrante de l'itinéraire Nantes – Pornic.

Depuis septembre 2021 et pour une durée de 24 mois, une première section d'environ 2,4 km du doublement de la déviation de Port-Saint-Père située à l'est de la rivière l'Acheneau est en travaux.

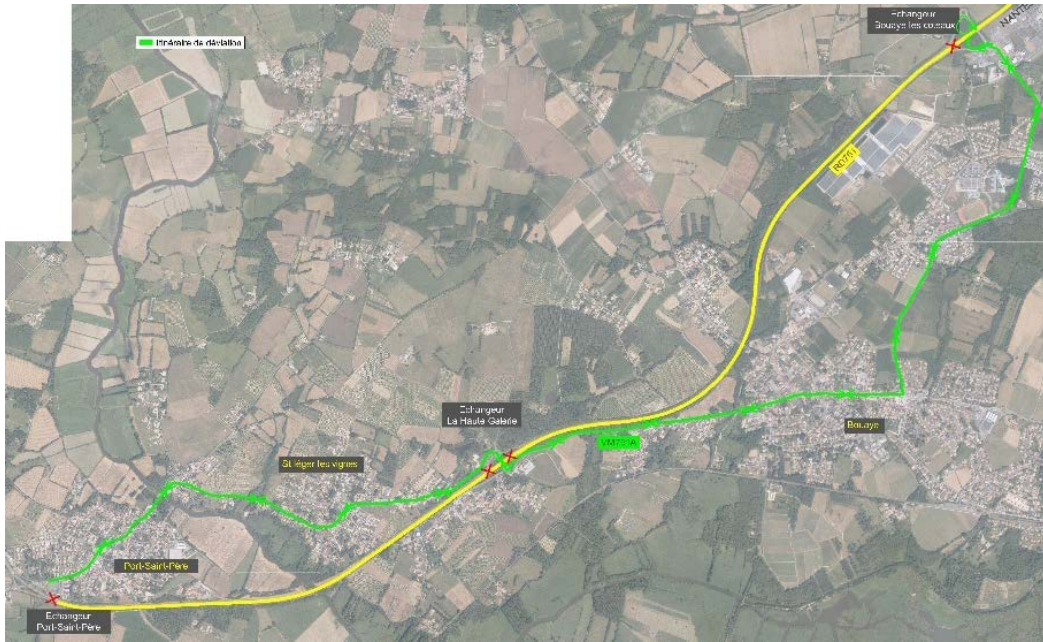
En parallèle, la **construction du doublement du viaduc de l'Acheneau** va débuter en février 2022 pour une durée de 30 mois.

Afin de sécuriser et faciliter le déroulement de ces différents chantiers, il est nécessaire de procéder en amont à des **travaux préparatoires** au niveau de la bretelle d'accès à la zone de loisirs de Port-Saint-Père. Ces travaux préparatoires permettront d'éviter aux engins de chantier d'emprunter l'agglomération de Port-Saint-Père et limiteront la gêne aux usagers et aux riverains en phase chantier.

La RD 751 sera fermée de nuit à la circulation du lundi 17 janvier au vendredi 28 janvier, entre 20h30 et 5h30 (sauf le week-end) entre les échangeurs de Port-Père et Bouaye - Les Côteaux, ainsi qu'au niveau de l'échangeur de la Haute Galerie.

Itinéraires de déviation

Des déviations seront mises en place à partir des échangeurs de Port-Saint-Père et Bouaye - Les Côteaux via les agglomérations de Bouaye, Saint-Léger-les-Vignes et Port-Saint-Père.



Une nouvelle chaussée au nord de la déviation

L'opération consiste à mettre à 2x2 voies la RD 751 entre Saint-Léger-les-Vignes (extrémité de la déviation de Bouaye) et l'échangeur de la RD 758 (route de Noirmoutier) à Port-Saint-Père, soit une longueur totale de **4,3 km**.

Concrètement, il s'agit de :

- Aménager une nouvelle chaussée au nord de la déviation actuelle et renforcer la chaussée existante.
- Conforter le viaduc existant franchissant l'Acheneau et le doubler par la construction d'un second viaduc d'une longueur totale de 206 mètres.
- Créer une liaison de raccordement de la RD 64 sur l'échangeur de la RD 758 pour faciliter son accès.
- Construire des dispositifs de protection acoustique (merlons et écrans) conformément à la réglementation.

Le coût total de l'opération est estimé à **28,9 M€**, avec une participation financière de la Région Pays de la Loire à hauteur de 3,2 M€, le Département assure le financement des 25,677 M€ restants.

Quatre grandes phases de travaux

Le chantier du doublement de la déviation de Port-Saint-Père va s'opérer en quatre grandes phases :

- Réalisation des travaux à l'est de l'Acheneau, sur la commune de Saint-Léger-les-Vignes (de l'extrémité de la 2x2 voies existante jusqu'au passage inférieur de la rue de la Rive) : chaussée, écrans, équipements.
- Franchissement de l'Acheneau : réalisation du viaduc et des chaussées, écrans, équipements.
- Réalisation des travaux sur la portion Ouest, dans la commune de Port-Saint Père, ainsi que du raccordement de la RD 64 sur la RD 178 : chaussée, écrans, équipements.
- Confortement du viaduc existant.

Informations en temps réel sur les conditions de circulation sur les routes départementales, le pont de Saint-Nazaire et les bacs de Loire:

inforoutes.loire-atlantique.fr